



UNIVERSITÉ  
LAVAL

---

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES SUR  
L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE

---

Cité universitaire  
Québec, Canada G1V 0A6

# **ESSAI DE MAITRISE EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE**

## **Guide d'élaboration et de présentation**

Ce document constitue une version préliminaire du guide et est sujette à changements.

Version du 2013-02-11

## Table des matières

Introduction .....	2
Rôles et responsabilités de l'étudiant et du conseiller.....	2
Description et but de l'essai .....	2
Objectifs spécifiques .....	3
Ampleur du travail .....	3
Formes de l'essai.....	3
Modalités d'évaluation .....	5
Règles de présentation matérielle.....	5
Dépôt à la Bibliothèque de l'Université Laval .....	8

## Introduction

Ce guide a pour but d'informer l'étudiant<sup>1</sup> de ses rôles et responsabilités ainsi que de ceux de son conseiller à l'égard de l'essai en technologie éducative, des buts et objectifs de celui-ci, de l'ampleur du travail à y consacrer, des formes qu'il peut prendre, des modalités d'évaluation, des règles de présentation matérielle à respecter, ainsi que des modalités de dépôt de l'essai à la Bibliothèque de l'Université Laval.

Soulignons que ce guide fournit des directives générales et des recommandations qu'il appartient au conseiller, en collaboration avec l'étudiant, d'adapter selon les caractéristiques de l'essai et les ententes intervenues entre eux.

## Rôles et responsabilités de l'étudiant et du conseiller

L'étudiant est la première personne responsable de la qualité de son essai. Tout en faisant preuve d'autonomie, il doit aussi être capable de solliciter et d'accueillir le support critique du conseiller.

Quant au conseiller, sa tâche consiste essentiellement à encadrer l'étudiant pour s'assurer que ses objectifs soient réalistes et pour le soutenir dans les différentes étapes que comporte l'essai. Il doit aussi pouvoir réagir dans un laps de temps raisonnable aux différentes versions écrites que l'étudiant lui soumet.

Il est à noter que l'étudiant est responsable de la qualité de son français écrit. Par conséquent, le conseiller est tout à fait justifié de refuser d'évaluer un texte dont la qualité formelle est trop faible.

## Description et but de l'essai

- L'essai est une œuvre qui implique personnellement l'auteur.
- L'essai vise à permettre à l'étudiant d'approfondir sa réflexion sur une problématique qui touche le champ de son programme d'études.
- Il est fortement recommandé que la problématique traitée émane des interrogations que suscite la pratique.
- L'essai doit faire référence à la pensée des chercheurs qui ont publié des travaux de recherche sur cette problématique et à des théories qui s'y rapportent.
- L'essai doit traduire les préoccupations, questions et suggestions quant aux retombées sociales des études, aux applications professionnelles dans le champ d'études ou à la recherche à poursuivre.
- L'essai doit témoigner de la pensée critique de son auteur sur ces études et sur ces théories.

---

<sup>1</sup> Comme le masculin sert de genre épïcène en français, son emploi ne saurait être vu comme une marque de discrimination à l'égard des femmes.

## **Objectifs spécifiques**

- Utiliser des concepts définis avec clarté.
- Faire appel à un éclairage théorique pertinent.
- Mener à bien une recherche bibliographique des écrits.
- Bien rapporter les études et en utiliser les éléments pertinents.
- Cerner avec précision une problématique.
- Articuler sa réflexion de façon critique, rigoureuse et cohérente.

## **Ampleur du travail**

L'essai est élaboré dans le cadre d'un cours de 6 crédits. C'est dire que le temps de travail qui devrait être alloué à l'essai s'élève à environ 270 heures.

La longueur du travail est à convenir entre le conseiller et l'étudiant. Compte tenu du nombre de crédits accordés à l'essai, nous suggérons cependant que le travail compte environ 30-40 pages.

Il est recommandé de produire l'essai à la fin de la scolarité afin de mettre à profit les apprentissages réalisés pendant le programme de formation.

## **Formes de l'essai**

Plusieurs formes d'essai sont possibles pour atteindre les objectifs visés, le choix étant fait en accord avec le conseiller. Chaque forme a ses exigences particulières et doit être choisie en fonction des objectifs poursuivis. Par ailleurs, les objectifs spécifiques susmentionnés doivent être remplis pour chacune d'elles.

Pour plus de détails sur les formes d'essai possibles – dont nous ne donnons ici que quelques exemples –, nous invitons l'étudiant à en discuter avec son conseiller.

### **Production pédagogique**

Appuyée par un cadre théorique, la production pédagogique peut prendre la forme, par exemple, d'un guide ou d'un artefact pédagogique. Le guide pédagogique vise à faire connaître à son lecteur les fondements théoriques d'une innovation en technologie éducative (approche pédagogique, technologie, courant de société, etc.), à le soutenir dans son appropriation de celle-ci et à favoriser sa réflexion sur le sujet. L'artefact pédagogique peut prendre différentes formes : site Web, wiki, blogue, etc.

### **Récit de pratique**

Ce type d'essai consiste à élaborer une réflexion critique sur une expérience d'intervention vécue ou observée en milieu de pratique. Il s'agit de situer cette pratique au sein d'un ou de plusieurs courants théoriques et d'en faire une analyse critique en fonction du contexte éducatif, social, technologique ou organisationnel dans lequel elle prend place.

### **Recension critique d'écrits**

À l'aide de sources théoriques ou empiriques choisies, ce type d'essai vise à rendre compte de la diversité des hypothèses, des outils conceptuels et méthodologiques (s'il y a lieu) et des résultats de recherche sur un sujet ou une question précise et restreinte que se pose l'étudiant. Ce travail de synthèse et d'intégration critique peut mener à une prise de position qui constitue, en définitive, une nouvelle hypothèse de travail ou de solution.

### **Étude de cas**

Ce type d'essai s'attache à décrire de façon détaillée un phénomène ou un problème de même que son contexte. Plus spécifiquement, il vise à analyser la dynamique du cas ou à identifier les causes du problème et à mettre ces hypothèses en relation avec certains résultats de recherche recensés dans les écrits. De plus, tout en s'appuyant sur une recension des recherches pertinentes sur le sujet, l'étude de cas tente de proposer des stratégies d'action ou des modes d'intervention susceptibles de remédier au problème.

### **Dissertation**

Dans cette forme d'essai, l'étudiant énonce et décrit les grandes lignes sur la façon dont on pose habituellement un problème spécifique de recherche ou d'intervention dans le but d'en faire une critique. Il s'agit de faire la critique de ces représentations habituelles, entre autres en termes de leurs incohérences théoriques, paradoxes, implications pratiques et efficacité. Une relecture du phénomène doit être proposée à la lumière de l'analyse critique formulée.

### **Essai heuristique**

Dans l'essai heuristique, l'étudiant part de sa propre expérience pour comprendre un phénomène qu'il ou qu'elle cherche à élucider. Il décrit cette expérience, en dégage les caractéristiques et la structure, puis les compare au compte rendu et à l'analyse d'autres expériences semblables.

### **Essai phénoménologique**

L'essai de type phénoménologique vise à comprendre la structure d'une expérience donnée, dont on recueille une description auprès d'une ou de plusieurs personnes, par voie de compte rendu écrit ou par voie d'entrevue. L'analyse s'inscrit dans la méthode inductrice propre à la phénoménologie et conduit à la mise en rapport de la structure de l'expérience avec des connaissances théoriques et empiriques disponibles sur le même sujet.

### **Essai empirique**

Cette forme d'essai vise à contribuer au développement d'un cadre conceptuel et à mettre en place les modalités empiriques afin d'explorer une ou plusieurs hypothèses. Outre le travail d'élaboration de la problématique, l'essai empirique implique généralement une expérimentation ou encore une collecte de données, de même qu'un traitement statistique ou qualitatif des données recueillies.

### **Forme mixte**

Ici, plusieurs parmi les formes précédentes sont mises à profit. Cette forme d'essai est vue comme une façon de rendre compte d'une problématique selon plusieurs angles d'approche à la fois.

## **Modalités d'évaluation**

Les modalités d'évaluation sont convenues entre l'étudiant et son conseiller.

Soulignons toutefois que la politique de la Faculté des sciences de l'éducation relative à la qualité du français écrit s'applique.

*Le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* s'applique aussi, notamment en matière de plagiat, tout étudiant reconnu de plagiat étant passible des sanctions qui sont prévues dans le Règlement. À ce sujet, nous vous invitons à prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement, qui peut être consulté à l'adresse [http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Enfin, il est à noter qu'aucun formulaire de dépôt initial ou final, ni aucun formulaire d'évaluation n'est à remplir, contrairement au mémoire et à la thèse, et qu'il suffit au conseiller de transmettre la note de l'essai au secrétariat du département.

## **Règles de présentation matérielle**

En préparant son essai, l'étudiant a tout avantage à suivre les règles de présentation des travaux scientifiques. On lui recommande donc, avant de commencer à rédiger son texte, de consulter un bon manuel de rédaction. À cet effet, la Bibliothèque de l'Université possède un bon nombre d'ouvrages dont la consultation est recommandée.

Nous abordons ici l'ordre dans lequel les différentes parties de l'essai doivent être présentées, ainsi que les règles de mise en pages à respecter.

Au besoin, les règles de présentation matérielle seront adaptées selon la forme de l'essai, un artefact pédagogique n'ayant pas nécessairement à les respecter par exemple.

## **Ordre des parties**

Les parties de l'essai doivent être présentées comme suit.

### **Page de titre**

La page de titre comporte, dans l'ordre, les indications suivantes : le prénom suivi du nom de l'étudiant; le titre de l'essai en caractères gras; le grade postulé; le nom du département, le nom du programme; Faculté des sciences de l'éducation; Université Laval; le mois et l'année du dépôt de l'essai.

### **Résumé**

Le résumé vise à répondre aux divers besoins de diffusion des résultats de recherche. L'essai doit inclure un résumé d'une longueur de 10 à 12 lignes ou 150 mots au maximum.

### **Avant-propos**

Cette partie, qui ne doit pas être confondue avec l'introduction, est réservée aux considérations qui n'ont pas de rapport essentiel avec le sujet de la recherche et elle ne doit

pas servir à amorcer l'étude. C'est là que l'étudiant doit placer les remerciements qu'il juge bon d'adresser à son conseiller et aux autres personnes ou organismes qui l'ont aidé dans son travail. L'avant-propos est une partie facultative de l'essai.

### **Table des matières**

En principe, la table des matières peut se placer au début ou à la fin de l'essai, mais il paraît plus avantageux, dans un travail scientifique, de la placer au début parce que le lecteur pourra voir, dès le départ, le plan du travail et ses divisions.

### **Liste des tableaux, figures, illustrations ou symboles**

Si l'essai comporte des tableaux, schémas, dessins, illustrations ou autre, une liste de ceux-ci peut suivre la table des matières sans autre transition que par un titre. Il en est également ainsi des annexes.

### **Introduction générale**

Contrairement à l'avant-propos, l'introduction générale ouvre la voie à l'étude proprement dite, à laquelle elle est intimement liée à titre de présentation. On doit généralement y retrouver les éléments suivants : délimitation du propos, du but ou du sujet de l'essai, intérêt et pertinence, méthodologie utilisée et résultats.

### **Corps de l'essai**

Cette partie constitue évidemment l'essentiel du travail.

### **Conclusion générale**

L'essai se termine normalement par une conclusion générale qui constitue à la fois un résumé (rappelant les grandes lignes et les phases essentielles de la recherche) et un bilan du travail effectué dans le cadre de l'essai. Elle peut ouvrir des perspectives ou proposer des sujets pour la poursuite des travaux.

### **Bibliographie**

Tout travail scientifique nécessite la consultation et l'utilisation de nombreuses sources. On en dresse la liste dans la bibliographie afin de permettre au lecteur de s'y référer. En sciences de l'éducation, c'est la norme de l'APA (American Psychological Association) qui est utilisée. Des exemples, préparés par la Bibliothèque de l'Université Laval, sont proposés à l'adresse suivante :

[http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/portails/education/bibliographie\\_normes\\_APA.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/portails/education/bibliographie_normes_APA.pdf)

Par ailleurs, l'étudiant a avantage à se procurer un logiciel de gestion bibliographique (Endnote, Zotero, Mendeley, etc.) avant de commencer à rédiger son essai. Il est à noter que des séances de formation sont offertes à la Bibliothèque de l'Université Laval au sujet du logiciel Endnote.

### **Les annexes**

Les annexes sont parfois utiles. On y inclut des éléments qui ne sont pas strictement indispensables à la compréhension du texte, tels que des documents inédits, des textes difficilement accessibles au lecteur, des textes complémentaires trop longs pour figurer au bas des pages.

On numérote les annexes au moyen de lettres majuscules (A, B, C, ...) et on y réfère dans le texte de façon appropriée.

## Règles de mise en pages<sup>2</sup>

Les règles de mise en pages sont dictées par un souci de clarté et de lisibilité.

- Définir toutes les marges à 25 mm.
- Définir une marge de reliure à 10 mm (ce qui fait une marge de 35 mm à gauche).
- Éviter de placer un élément de contenu (texte, photo, tableau, etc.) à moins de 10 mm de la bordure de la feuille.
- Mettre en page recto verso (la pagination recto verso consiste à alterner les marges et la numérotation selon les pages paires et impaires).
- Placer le numéro de page en bas à 10 mm du bord de page (à droite sur les pages impaires et à gauche sur les pages paires).
- Espacer les lignes d'un interligne et demi.
- Espacer les paragraphes d'un double interligne.
- Utiliser l'interligne simple pour les parties ou sections suivantes : la table des matières, les listes des figures, illustrations, tableaux et autres, les sommaires de chapitre, les énumérations, les notes de bas de page, la bibliographie et les annexes.
- Justifier le texte.
- Utiliser un caractère de taille 10 à 12 points pour le texte régulier. Pour les situations d'exception, telles les notes de bas de page, la taille minimale est de 8 points.
- Encadrer de guillemets français (« ») les citations courtes placées directement dans le texte.
- Placer les citations longues (plus de cinq lignes) dans un paragraphe distinct, à simple interligne, avec une mise en retrait de 10 mm à gauche et à droite. Ne pas utiliser de guillemets ni d'italique.
- Utiliser le format lettre nord-américain.

Les pages liminaires, soit celles qui précèdent l'introduction, sont paginées recto verso en chiffres romains. Le reste de l'essai est paginé recto verso en chiffres arabes. Il est important de réinitialiser/recommencer la pagination lors du changement de format (romain / arabe). L'introduction commence toujours avec le numéro de page 1. Toutes les pages sont calculées dans la pagination. Seule la page de titre ne porte pas de numéro de page.

La mise en page recto verso est acceptée. Les marges et la pagination doivent alors être alternées entre pages paires et impaires.

---

<sup>2</sup> Notons que cette partie du texte est tirée – et adaptée pour les besoins de l'essai – du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.



La majorité de ces règles sont déjà définies dans les gabarits (en format Microsoft Word, Open Document Format et LaTeX) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, disponibles sur le site de celle-ci, dans la section Mémoire et thèse / Rédaction de mémoire et de thèse / Outils de rédaction.

## **Dépôt à la Bibliothèque de l'Université Laval**

Une fois l'essai évalué et la note rendue par le conseiller, l'étudiant doit se présenter au bureau de l'agente de gestion des études en technologie éducative. Celle-ci vérifie si la note est bien au dossier de l'étudiant (il faut prévoir quelques jours entre le moment où le conseiller envoie la note et sa publication). Le cas échéant, l'étudiant peut alors lui remettre un exemplaire de son essai (qui peut être imprimé recto verso) et remplir le bordereau d'indexation de celui-ci en vue de son dépôt à la Bibliothèque de l'Université Laval.